

Voeux de la Communauté de Communes

Vendredi 24 janvier 2009

Salle polyvalente Arzano

Intervention de Nicolas MORVAN

Président de la Cocopaq

Monsieur le Député,
Monsieur le Vice-président du Conseil Général,
Mesdames et messieurs les Vices-Présidents,
Mesdames et messieurs les Maires,
Mesdames et messieurs les élus,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Tous mes voeux de bonheur pour cette année 2009. J'ai envie de dire « Bonne année malgré tout » ou « Tous mes voeux quand même » tant la situation est morose à l'aube de cette nouvelle année. Soyez assurés – et à travers vous, tous les habitants du Pays de Quimperlé – que la Communauté de Communes sera à vos côtés dans les moments difficiles, mais aussi dans ceux, plus heureux, qui nous attendent en 2009.

15 ans que la Cocopaq existe ! 15 années consacrées à bâtir un projet, à définir un territoire pertinent, à mettre en mouvement les communes et leurs habitants, à développer des services et des équipements pour construire, entre terre et mer un territoire solidaire. En bien des points, l'année 2009 sera une année d'aboutissement pour ce mouvement, lancé par mes prédécesseurs. Je salue d'ailleurs Guy Savin, (*Georges Dauphin, Yvon Le Bris –sous réserve de présence*) et Michaël Quernez. Merci à vous d'avoir accepté de venir témoigner ici de votre attachement à notre Etablissement Public de Coopération Intercommunale, mais surtout merci à vous de votre engagement et de votre travail acharné pour faire avancer les dossiers. Je mesure aujourd'hui, d'expérience, le temps et l'énergie que cela demande. Votre présence montre que la Cocopaq est une grande famille et qu'au-delà des péripéties du moment, nous construisons patiemment un édifice solide, qui a déjà une histoire forte. A travers vous, ce sont tous les élus communautaires des précédents mandats que je salue.

D'ailleurs, permettez-moi un clin d'oeil. Le travail à la Cocopaq est harassant. J'en veux pour preuve qu'il ne reste au Conseil Communautaire que 2 conseillers, qui ont vécu l'ensemble de ces 15 années, je veux parler de Gilda Le Gall et de Joël Derrien. Bravo à eux ! Après ces quelques mois de mandat, je souhaite aussi saluer chaleureusement les Vice-président qui m'accompagnent. Ils ont su, je crois, trouver leurs marques et ne ménagent pas leurs efforts. De même, je remercie le personnel de la Communauté, qui fait preuve d'un grand attachement au service public.

Actualité oblige, je souhaite entamer mon propos par la **situation économique**.

Je ne reviendrais pas sur les raisons, qui ont amené cette crise. Je note simplement qu'elle nécessite beaucoup de sang froid et une présence importante de la puissance publique sous toutes ses formes. La crise économique, nous l'avons déjà connu en 2006 en Pays de Quimperlé. Nous avons fait face ensemble et l'unité des élus et des syndicats a payée. Du Maire de Quimperlé au Président de la Cocopaq, en passant par les Conseillers Régionaux, Eric Le Bour et moi-même, le Conseiller Général et Sénateur Louis

Le Pensec, le Député Gilbert Le Bris, la mobilisation a été sans faille. C'est elle qui a permis de peser pour des plans sociaux respectueux des efforts accomplis par les salariés aux PDM, comme à Volaven. C'est elle qui a permis de conserver une présence industrielle de Nestlé à Quimperlé et je me réjouis que de nouveaux investissements soient à la clé. C'est aussi ce travail commun, sans faille, qui a permis que Quimperlé reste éligible à la Prime d'Aménagement du Territoire qui sera si utile à Younn Guelt pour son projet de développement. Quand cela va mieux il faut savoir le dire. Quand cela va bien comme à Bigard, à Ijinus ou à LTB, pour ne citer qu'eux, il faut s'en réjouir. Quand cela va mal ou que des inquiétudes apparaissent sur la mise en oeuvre réelle des promesses de création d'emploi, il faut aussi savoir le dire. Libre à chacun de porter un autre regard, mais en matière économique, je crois qu'il n'y a pas de place pour des territoires désunis et qu'un bon mot, une démarcation tactique, oserais-je dire une goutte de vinaigre, peut se payer cher. A chacun de voir donc...

Mais, là encore, pas de fatalisme. La pépinière d'entreprise, le dynamisme de nos zones d'activité, le travail en réseau avec tous les partenaires de l'emploi, les qualités fortes de notre population et de notre territoire, l'attachement de nos entrepreneurs au Pays de Quimperlé, font que nous avons les atouts pour poursuivre le rebond. Nous resterons en tout cas vigilants et disponibles. L'année 2009 sera d'ailleurs celle de la définition d'une véritable stratégie de développement économique pour le Pays de Quimperlé.

En 2009, l'ensemble des niveaux de collectivités, ce qu'il est convenu d'appeler le mille-feuille administratif, sera sur la sellette. En effet, de la Commission Balladur sur la réforme des collectivités territoriales à la loi Marleix, une **réforme profonde de notre organisation territoriale** est à l'agenda gouvernemental. Une opportunité historique se présente pour revisiter le modèle français de décentralisation. Membre du Conseil d'Orientation de l'Association des Communautés de France (AdCF) que préside Daniel Delaveau, Président de Rennes Métropole, je compte m'investir pleinement dans la Commission Institutions. Les communautés sont en effet un levier essentiel de modernisation de notre pays et je crois que des ajustements démocratiques, institutionnels et financiers doivent accompagner ce mouvement.

D'abord la démocratie. Au Congrès des Maires, j'ai eu l'occasion d'entendre Alain Marleix, Secrétaire d'Etat aux Collectivités Territoriales, proposer la mise en place dès 2009 d'une modification du mode de scrutin pour désigner les délégués communautaires. Il s'agirait d'une élection du type Paris-Lyon-Marseille, où les élus intercommunaux seraient fléchés sur les listes municipales. J'ai aussi entendu le Président de la République dire l'inverse... Il faut pourtant que ce type de scrutin fléché s'impose pour doter nos Etablissements Publics d'une plus grande légitimité. Sinon, c'est la porte ouverte à tous les populismes, la presse locale nous en a fourni un ou deux exemples criants ces derniers jours sous la plume de lecteurs peut informés.

Le couple – et même le bloc – que nous formons avec les communes est en effet essentiel si l'on veut répondre aux préoccupations de nos concitoyens et engager un aménagement du territoire pertinent à l'heure des grands bouleversements.

C'est ce couple communes-communauté qui doit se mobiliser pour défendre nos services publics, que ce soit les services hospitaliers, l'accès au droit, le service postal, mais aussi l'éducation. Cette année 2009 nous verra encore imaginer, dialoguer, sans doute aussi nous opposer, dans l'intérêt de notre territoire et de ses habitants. Mais ensemble, nous sommes plus forts. A ce titre, je me réjouis des nouveaux investissements du Centre Hospitalier de Quimperlé, pour plusieurs dizaines de millions d'euros. C'est un signe fort de vitalité.

C'est ce couple communes-communauté qui est en mesure de répondre aux besoins de logement et notamment de logements sociaux. Ainsi la Cocopaq, dans son nouveau Plan Local de l'Habitat (PLH) met 450 000 euros annuels sur la table à la disposition des communes et des bailleurs sociaux pour construire plus et mieux, sans oublier la réponse concrète que nous apportons au travers des logements d'urgence, où la programmation territoriale que représente le Schéma de Cohérence Territorial.

C'est ce couple communes-communauté qui est seul à même de répondre aux problèmes de transports de

la population. Cette année 2009 verra la mise en place d'un service de transport à la demande (TAD) pour les personnes de plus de 80 ans ou présentant un handicap reconnu de plus de 80%. Demain, il nous faudra de même travailler à un véritable périmètre de transports urbains répondant aux besoins de l'ensemble de la population et des entreprises.

C'est ce couple communes-communauté qui a permis de prendre en compte les questions majeures de l'eau sur notre territoire. Quantité, qualité, c'est toute notre économie, mais aussi notre qualité de vie qui en dépend. Qui peut penser que les seules communes suffisent pour prendre en charge ces défis ? Sur l'Ellé-Isole-Laïta, l'année sera marquée par l'adoption définitive du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau après 6 longues années de travail. Objectifs ? Réduire les inondations à Quimperlé, permettre l'approvisionnement des usines de Quimperlé tout au long de l'année, permettre l'approvisionnement des populations de nos communes, sauvegarder un patrimoine biologique exceptionnel. Concernant le Merrien, le Bélon et l'Aven, j'ai conduit en 2008 une concertation avec mes collègues des Communautés de Communes voisines et je souhaite que là aussi un Sage se mette en place.

C'est enfin ce couple communes-communauté qui permet de répondre aux besoins des familles dans les domaines les plus divers. Ainsi, sans communauté de communes, quelle commune serait aujourd'hui en capacité de répondre au défi du vieillissement par le portage de repas à domicile, avec la prise en compte de toutes les normes que cela impose ? De même, combien de communes seraient en mesure de proposer des centres de loisir sans hébergement de qualité durant les vacances ? Je souhaite d'ailleurs qu'en cette année 2009, année d'ouverture des ALSH des Petites Salles et de Kermec, nous décidions d'étendre ce service aux Mercredi et donc de prendre une compétence pleine et entière. Enfin, comment ne pas évoquer nos efforts en matière d'équipements sportifs et de loisirs ? La future piscine de Kergoaler répondra, en lien avec celle de Scaër, mieux aux besoins de nos 53 000 habitants que celle existante actuellement à Quimperlé. Qui d'autre que le couple communes-communauté peut, de nos jours, lancer de tels projets ? De même, n'est-il pas légitime que nous nous dotions de compétences nouvelles en matière de sport nautique comme par exemple le canoë-kayak ?

Alors bien sûr, **cela suppose des moyens**. Mais la question des moyens, aussi majeure soit-elle, ne doit pas monopoliser le débat. Derrière les chiffres, il y a des services, des services utiles à la population et qui construisent l'avenir de notre territoire. Je pose la question à ceux qui disent que la Communauté de Communes serait dépensière. Quels services souhaitent-ils supprimer ? De quoi la population peut-elle se passer ? Faut-il arrêter de ramasser les poubelles ? Rouvrir des décharges à ciel ouvert et ne pas trier comme il y a 15 ans ?

Plus sérieusement sur les moyens, j'appelle de mes vœux des modifications des ressources qui sont les nôtres. D'abord, les moyens de l'Etat sont en diminution et, au vu du recours à l'endettement pour le plan de relance, cela ne devrait pas évoluer positivement. Il y a d'ailleurs une sorte de péché originel à diminuer les ressources des collectivités lors d'une crise économique. Les collectivités représentent plus de 70% des investissements publics dans notre pays. Si nous baissons nos investissements ce sont des secteurs économiques entiers qui souffriront, à commencer par un des plus gourmands en main d'oeuvre, le secteur du bâtiment. En septembre dernier, lors de son discours de Toulon, le Président de la République a annoncé son souhait de voir disparaître la Taxe Professionnelle. Il faudra pourtant qu'un impôt économique s'y substitue. Reste à savoir lequel, alors que cette Taxe Professionnelle intervient pour 45% dans nos recettes.

Communes et Communauté ont investi collectivement 110 Millions d'euros durant le dernier mandat, dont 10 M€ pour la Cocopaq seule. Pour ce mandat, nous projetons d'investir 28 millions d'euros dont 16 sont déjà fléchés (Piscine 11.3, Kermec 3.3 et Petites Salles 1.7). Après la piscine et les deux ALSH, il nous faudra construire un Hôtel de communauté et des services techniques dignes d'une communauté de communes de 53 000 habitants, pour recevoir convenablement nos usagers et offrir des conditions de travail tout simplement correctes à nos personnels et nos élus. A ce jour, nous dépensons plus de 140 000 euros par an en location diverses pour héberger nos services. Cela représente une belle annuité. Je souhaite que ces locaux se situent à Quimperlé, ville-centre de notre territoire. La balle est dans le camp de la Mairie et je suis persuadé que nous aboutirons ensemble rapidement.

Reste que si nous voulons rendre ces services nouveaux à la population, continuer à investir pour nos entreprises, ne pas passer à côté d'opportunités d'aménagement du territoire, il nous faudra choisir une stratégie fiscale. C'est tout l'enjeu en discussion au sein du Comité des Maires que j'ai mis en place. Voulons-nous continuer à soutenir fortement les communes par une redistribution forte ou voulons-nous concentrer nos moyens sur l'action communautaire ? Je rappelle juste que, pour 48 millions d'euros de budget en 2008, la Cocopaq a redistribué 1,7 millions d'euros aux communes, quand Cap L'Orient distribuait 2,2 millions d'euros pour un budget de 235 millions d'euros en 2008.

Si Cap Lorient faisait le même effort de redistribution que nous, il lui faudrait donner 6 Millions de plus à ses communes. C'est dire, si la solidarité est donc forte entre nous. Faut-il la maintenir ? Je pense que oui, mais alors, il faut être honnête et dire que nous aurons recours à la fiscalité mixte.

D'ailleurs, pour être tout à fait complet en matière financière, j'ai regardé de près la situation du territoire. Avec la crise économique, deux communes ont connu une baisse très importante de leur base de Taxe Professionnelle entre 2003 et 2008. Quimperlé et Riec-sur-Bélon ont perdu 1,3 millions d'euros de base de Taxe Professionnelle. Sans la solidarité des autres communes et de la Communauté de Communes, qu'en serait-il ? J'appelle donc chacun à la raison et à la réflexion sur ce qu'est la Communauté de Communes – et bien sûr, je tiens les chiffres à votre disposition.

Enfin, permettez-moi de dire 2 mots de **3 sujets qui me tiennent à coeur pour 2009.**

Nous allons signer, le 19 février, la Charte Ya d'Ar Brezhoneg, conformément à l'engagement pris lors de mon discours de début de mandat à Baye. D'ors et déjà, notre nouvelle communication fait la part belle au bilinguisme. Cette mobilisation pour le breton est la suite logique de l'action entreprise par Jean-Yves Le Drian à la Région Bretagne pour prendre à bras le corps ce sujet. Nous ferons notre part.

En matière de tourisme, nous allons avoir à nous positionner, tous, sur un nouvel engagement de la Communauté et c'est ce qui explique aussi les décisions que nous avons prises concernant le Cial. Notre vocation n'est pas l'hébergement, mais bien de faire connaître notre territoire. Pour cela, je souhaite que nous nous dotions d'une nouvelle définition de compétence et que nous encourageons la naissance d'un Office de tourisme à l'échelle intercommunale. Nous avons un territoire séduisant, entre le littoral d'un côté, la campagne de l'autre, avec nos rivières, nos chemins de randonnée, un patrimoine culturel et architectural de qualité, une ville centre magnifique, la « Perle de la Cornouaille ». Tout cela, nous devons le vendre ensemble, d'un bloc, au lieu de tirer chacun la couverture à nous, donnant de notre territoire une image floue. Car il n'y a qu'un seul client au final et en matière de tourisme, le temps de la cueillette est derrière nous. Il nous faut maintenant cultiver, labourer, semer pour récolter. Là aussi il y a des emplois et de la richesse à la clé.

Enfin, la crise que nous traversons ne sera utile que si nous inventons un nouveau modèle de développement, plus respectueux des femmes et des hommes qui font un territoire, plus respectueux de l'environnement, en un mot plus durable et plus solidaire. 22 ans après la publication du rapport Brundtland, intitulé « Notre avenir à tous », 17 ans après le Sommet de la Terre de Rio, je suis heureux que notre communauté de communes s'engage sur la voie d'un Agenda 21, c'est-à-dire d'un programme d'action pour le développement durable et solidaire. C'est aussi le sens de notre présence à Arzano, dans cette salle, premier équipement public du territoire à être conçu et construit selon des normes environnementales drastiques. Mais nous aurons l'occasion de revenir sur cet Agenda 21.

Vous le voyez, la Communauté de Communes fête ses 15 ans pleine d'espoir et de projets. Le gouvernement viendra peut-être en ajouter d'autres encore, puisque l'on parle de plus en plus de transférer la compétence d'urbanisme aux communautés de communes de plus de 50 000 habitants, mais là encore nous aurons les débats qui conviennent. Je l'ai dit dès le début du mandat, je souhaite que nos débats se déroulent dans une ambiance de consensus territorial. Cela suppose de la rigueur et des instances identifiées. Comité des Maires, commissions, Conseil Communautaire, nos réunions ne manquent pas, mais je souhaite aussi cette année mettre en place une Journée communautaire ouverte à tous les

Conseillers Municipaux du Pays de Quimperlé. Ils sont 333 et doivent tous être conscients que seul le couple communes-communauté permet de répondre aux défis qui sont les nôtres. Communauté et communes ne s'opposent pas, elles se complètent.

La Communauté de Communes a 15 ans et elle est toujours en mouvement, car c'est jour après jour que nous construisons ensemble, entre terre et mer, un territoire solidaire.

Bloavez mad d'an holl !

Nicolas MORVAN